



PREFET DE L'YONNE

SOUS-PREFECTURE DE SENS
Pôle « Emploi, Cohésion Sociale et Environnement »

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Mme H. HENRY
Tel : 03.86.83.95.36
helene.henry@yonne.gouv.fr

ARRETE SPSE-AGR-2019-0037

**Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires
des 23 et 30 juin 2019 dans la commune d'ARCES-DILO**

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.256 et R.126,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° SPSE-AGR 2019-0030 du 17 avril 2019 portant convocation des électeurs de la commune d'ARCES-DILO le 23 juin 2019 (1^{er} tour) et le 30 juin 2019 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales complémentaires,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2018/0137 en date du 23 avril 2019, donnant délégation de signature à Monsieur Rachid KACI, Sous-Préfet de Sens,


VU les candidatures enregistrées,

ARRETE :

Article 1^{er}. – La liste des candidats en vue du 1^{er} tour des élections municipales complémentaires des 23 et 30 juin 2019 dans la commune d'ARCES-DILO est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2. – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Sens, le 7 juin 2019
Le Sous-Préfet,


Rachid KACI

Le Sous-Préfet de Sens et le Maire par intérim de la commune d'ARCES-DILO sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE A L'ARRETE SPSE-AGR-2019-0037
du 7 juin 2019

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune d'ARCES-DILO

Elections municipales complémentaires les 23 et 30 juin 2019

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir : 4

- Monsieur Ludovic LEFEVRE
- Madame Elisabeth MOUILLEY née POULIQUIN
- Monsieur Alain COUDEYRAS
- Monsieur Mourad BERRENI
- Monsieur Emmanuel LABIC